

Conditions générales de vente (CGV) de la billetterie des Championnats du monde d'escalade sportive 2023

1. Champ d'application

Par l'acquisition ou l'utilisation d'un billet (billet individuel, billet multi-journées, billet famille), le/la détenteur·trice du billet accepte les conditions générales de vente de la billetterie des CM d'escalade sportive 2023 ci-après ainsi que le règlement du stade PostFinance Arena.

Si le billet a été acheté auprès de Ticketcorner AG ou d'un point de prévente Ticketcorner, ce sont les conditions générales de vente et la déclaration de protection des données de Ticketcorner AG qui s'appliquent en plus des dispositions correspondantes des présentes conditions générales.

2. Billetterie

Les billets peuvent être achetés sur le site Internet des Championnats du monde d'escalade sportive 2023, auprès de Ticketcorner AG et de ses points de prévente officiels, ainsi qu'à la caisse du soir.

2.1 Billets

L'achat d'un billet donne à l'acheteur·teuse le droit d'entrer et d'assister aux Championnats du monde d'escalade sportive 2023 à la PostFinance Arena de Berne (« lieu de la manifestation ») pour le nombre de personnes indiqué sur le billet, aux dates indiquées et dans la catégorie spécifiée.

Un billet donne en outre droit au voyage aller et retour pour le nombre de personnes indiqué sur le billet, d'une place en Suisse au lieu de la manifestation, aux jours indiqués sur le billet. Le billet est valable sur tous les trajets et moyens de transport du réseau de l'abonnement général des CFF en 2^e classe, respectivement en 1^{ère} classe avec un billet VIP. Pour se rendre à l'événement et en repartir, on empruntera le trajet direct et habituel.

Les billets dotés de la fonction « print@home » peuvent être utilisés sous forme numérique ou imprimée sur papier.

Si l'acheteur·teuse souhaite une impression papier pour les billets dotés de la fonction « print@home », celle-ci sera effectuée par l'acheteur·teuse. Le code-barres doit être clairement visible sur la version imprimée. Si le code-barres ne peut pas être lu lors du contrôle d'accès, le/la client·e ne peut faire valoir aucun droit d'entrée ni de remboursement.

En achetant un billet à prix réduit/à tarif préférentiel, l'acheteur·teuse assure qu'il/elle remplit les conditions nécessaires à l'obtention du billet à prix réduit/à tarif préférentiel. L'acheteur·teuse doit être en mesure de fournir la preuve correspondante (notamment carte d'identité, carte de membre du CAS) sur demande lors du contrôle d'accès. A défaut, l'entrée peut lui être refusée. Les mêmes dispositions s'appliquent à l'achat de billets à prix réduit/à tarif préférentiel pour des tiers.

Les billets famille ne sont valables que pour les adultes et leurs propres enfants. Un billet famille est valable pour au moins un et au maximum deux parents avec un nombre illimité de leurs propres enfants jusqu'à 15,99 ans. Les billets sont personnels. La preuve correspondante doit pouvoir être présentée sur demande lors de l'accès à l'Arena ainsi qu'au contrôle des billets des CFF.

Les jeunes de moins de 14 ans ne sont admis qu'en compagnie d'adultes. L'organisatrice décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle.

2.2 Conclusion du contrat

Lors de l'achat d'un billet, un contrat est conclu entre l'acheteur·teuse et Ticketcorner quant à l'exécution de l'achat du billet, y compris l'expédition. L'association Championnats du monde d'escalade sportive 2023 n'est pas partie prenante à ce contrat.

Le contrat relatif à la participation aux CM d'escalade sportive 2023 (« la manifestation » ou « l'événement ») est conclu exclusivement entre l'acheteur·teuse et l'association CM d'escalade sportive 2023 (« l'organisatrice »). La conclusion du contrat entre l'acheteur·teuse et l'association CM d'escalade sportive 2023 est effective au moment de la confirmation de la commande par Ticketcorner AG, voire de l'envoi ou de la remise du billet. L'expédition s'effectue par le moyen sélectionné par l'acheteur·teuse, aux frais et aux risques de l'acheteur·teuse. A réception du billet, l'acheteur·teuse est tenu·e de vérifier l'exactitude des informations figurant sur le billet et de signaler immédiatement toute réclamation à Ticketcorner.

Conditions générales de vente (CGV) de la billetterie des Championnats du monde d'escalade sportive 2023

2.3 Prix des billets et taxes

Les prix applicables sont ceux en vigueur le jour de la commande du billet. Les prix sont indiqués sur le site officiel de Ticketcorner (www.ticketcorner.ch) et s'entendent en francs suisses, TVA incluse, hors éventuels frais d'envoi et/ou de traitement.

2.4 Conditions de paiement

Ce sont les CGV de Ticketcorner AG qui s'appliquent. L'association Championnats du monde d'escalade sportive 2023 n'assume aucune responsabilité quant aux modalités et au traitement des paiements fixés par Ticketcorner.

2.5 Echange/retour/remplacement

L'échange ou le remboursement des billets est en principe exclu.

Les billets ne sont pas remplacés en cas de perte ou de détérioration (p. ex. s'ils ne sont plus lisibles).

Si une manifestation est annulée par l'organisatrice pour quelle raison que ce soit, le billet en question doit être retourné au point de vente auprès duquel il a été acheté/commandé au plus tard 30 jours après la date initiale de la manifestation. Passé ce délai, le droit au remboursement du billet expire. Seul le prix du billet des Championnats du monde d'escalade sportive 2023 (hors frais de service, de commande ou de paiement, ainsi que les éventuels frais d'expédition et autres frais similaires) sera remboursé, déduction faite d'une indemnité de 2 francs 50 par billet pour couvrir les frais de traitement du retour.

Si une manifestation doit être interrompue pour des raisons techniques, elle sera considérée comme ayant eu lieu une fois atteinte la première moitié de sa durée totale. Un remboursement du prix d'achat ou d'une partie de celui-ci est exclu.

Si une manifestation ne peut pas avoir lieu en raison d'un événement imprévisible sur lequel l'organisatrice n'a aucune influence (cas de force majeure comme p. ex. un incendie, une catastrophe naturelle, une guerre, une pandémie, un acte de terrorisme, un ordre des autorités, une épidémie, des grèves), l'organisatrice ne peut en être tenue pour

responsable et tout remboursement et/ou échange des billets est exclu.

Si une compétition est reportée, les billets du jour initial de la compétition restent valables pour la nouvelle date de la compétition.

3. Transmissibilité et revente

Les billets sont en principe transmissibles. Le/la propriétaire est toutefois responsable des éventuels dommages causés par le détenteur du billet et peut perdre le droit aux prestations prévues par le billet. Les billets individuels à tarif réduit ne peuvent être cédés qu'à des personnes bénéficiant d'un droit à une réduction identique.

Les billets famille ne sont pas transmissibles. Ceux-ci sont personnels.

La revente de billets à des fins commerciales n'est pas autorisée. Si l'association Championnats du monde d'escalade sportive 2023 ou Ticketcorner AG a connaissance d'une revente commerciale, elle peut refuser la vente future de billets à la personne concernée ainsi que l'accès à l'Arena et prononcer une interdiction d'accès à cette dernière. D'éventuelles poursuites pénales et demandes de dommages et intérêts sont réservées.

L'association Championnats du monde d'escalade sportive 2023 décline toute responsabilité à l'égard des fournisseurs de billets qui ne font pas partie de ses points de vente officiels.

4. Sécurité

En acquérant un billet, le/la client-e accepte les règles de sécurité et de déroulement de la manifestation à laquelle il assiste, en particulier le règlement du stade Post Finance Arena en vigueur et affiché. Le règlement du stade peut également être consulté sous [PostFinance-Arena-Stadion-Reglement-de.pdf](http://postfinancearena.ch/PostFinance-Arena-Stadion-Reglement-de.pdf) (postfinancearena.ch). Les spectateur-trice-s prennent connaissance du fait qu'en cas de non-respect de ce règlement, elles peuvent être exclues de la manifestation sans dédommagement.

L'organisatrice se réserve le droit de refuser l'entrée pour des raisons importantes (contre remboursement de la valeur nominale du billet).

Conditions générales de vente (CGV) de la billetterie des Championnats du monde d'escalade sportive 2023

Les acheteur-teuse-s de billets/les spectateur-trice-s seront tenu-e-s intégralement responsable-s envers l'organisatrice des dommages directs et avérés causés par une intention délictueuse ou une négligence grave. En cas de négligence légère, la responsabilité de l'acheteur-teuse de billets vis-à-vis de l'organisatrice est exclue.

L'organisatrice, ses représentants et/ou les auxiliaires ne sont responsables que des dommages directs causés intentionnellement ou par négligence grave. Toute responsabilité pour des dommages indirects et consécutifs est totalement exclue.

L'organisatrice s'engage à assurer la sécurité lors des manifestations, mais ne peut assumer aucune responsabilité pour des dommages de quelle nature qu'ils soient.

Pour le déroulement de la manifestation, les autorités ou l'organisatrice peuvent ordonner des mesures de protection et/ou d'hygiène supplémentaires (p. ex. obligation de porter un masque, obligation de se tenir à une certaine distance, obligation de laisser ses coordonnées, etc.), lesquelles doivent être strictement respectées. Les mesures de protection et/ou d'hygiène sont publiées sur le site Internet. Le non-respect de ces mesures entraîne l'exclusion de la manifestation sans dédommagement. Les mesures de protection et/ou d'hygiène sont susceptibles d'être modifiées.

Toute modification ne donne pas droit à un remboursement du billet. Le public doit être conscient que le risque d'infection ou de maladie par un agent pathogène ne peut être exclu, même en cas de mise en œuvre d'un concept de protection adéquat et de respect des mesures d'hygiène. Le public assiste à la manifestation à ses propres risques. L'organisatrice décline toute responsabilité en cas d'infection ou de maladie par un agent pathogène - avant, après et pendant les manifestations dans les locaux correspondants et leurs environs.

5. Protection des données

L'association CM d'escalade sportive 2023 ne collecte ni ne traite les données des clients. Les données saisies par l'acheteur-teuse lors de l'achat du billet ne sont pas transmises par Ticketcorner à l'association CM d'escalade

sportive 2023.

Toutes les compétitions sont retransmises. En achetant le billet, l'acheteur-teuse accepte de faire partie d'une manifestation publique avec production d'images médiatiques et donne son accord à cet effet.

6. Clause de sauvegarde

La nullité de certaines dispositions des présentes CGV de la billetterie n'affecte pas la validité des autres dispositions. Les dispositions caduques sont remplacées par des dispositions se rapprochant le plus possible de l'objectif visé.

7. For juridique et droit applicable

Les présentes CGV de la billetterie sont exclusivement soumises au droit suisse. Le for juridique est Berne, canton de Berne, Suisse.

8. Droit de modification unilatérale en tout temps

L'organisatrice a le droit de modifier unilatéralement les présentes CGV de la billetterie.

Mentions légales : CM d'escalade sportive 2023, Monbijoustrasse 61, 3000 Berne 14, office@bern2023.org

Berne, novembre 2022

Ces conditions générales ont été traduites de l'original allemand. En cas de litige, la version en langue allemande fait foi.